

FORMULAIRE DE DEMANDE

À REMETTRE PAR LE DEMANDEUR SOUHAITANT OBTENIR UNE ASSISTANCE
AU TITRE DU FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DE L'OMPI POUR
LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES ACCRÉDITÉES

POUR LA CINQUANTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE
AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES DEMANDEURS

1. Le présent formulaire comprend trois parties dont toutes les sections doivent être remplies :
 - **La partie A** doit être remplie et signée par l'organisation ayant le statut d'observateur préalablement accréditée par l'OMPI ou le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (le CIG), représentant des communautés locales ou autochtones ou d'autres détenteurs ou dépositaires traditionnels de savoirs traditionnels ou d'expressions culturelles traditionnelles.
 - **La partie B** doit être remplie et signée par le demandeur souhaitant obtenir une assistance au titre du fonds, désigné par l'organisation ayant le statut d'observateur préalablement accréditée.
 - **Veillez noter** qu'à l'avenir, le directeur général de l'OMPI invitera tous les participants bénéficiant d'un financement à soumettre un compte rendu succinct et structuré de leur participation à la réunion visée par ledit financement. Ce compte rendu sera joint à leur demande présentée au Conseil consultatif s'ils décident de solliciter de nouveau un financement¹.
 - **La partie C** contiendra le *curriculum vitae* du demandeur, qui indiquera en particulier les lieux où il a vécu et exercé ses activités de promotion des intérêts des communautés locales et autochtones.
2. Si l'organisation qui désigne le demandeur n'a pas été préalablement accréditée en qualité d'observatrice par l'OMPI ou de l'IGC, la demande présentée ne peut pas être considérée comme recevable.

¹ Voir le paragraphe 4 du document WIPO/GRTKF/IC/16/INF/6 : Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées. Décisions prises par le directeur général conformément à la recommandation adoptée par le Conseil consultatif.

3. Si vous souhaitez participer à ladite session de l'IGC avec le financement du Fonds de contributions volontaires mais que vous n'êtes **pas** un représentant d'une organisation préalablement accréditée, votre organisation devra tout d'abord présenter une demande d'accréditation auprès du CIG et *obtenir* cette accréditation de la part de l'IGC, *avant* de pouvoir présenter une demande au titre du fonds.

La décision concernant l'accréditation est prise par les États membres au début de la session de l'IGC. Les organisations non gouvernementales qui présentent une demande d'accréditation en qualité d'observatrices pour les sessions de l'IGC sont priées de remplir un formulaire. Ce formulaire est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.wipo.int/tk/fr/igc/participation.html>. Le formulaire dûment rempli doit parvenir au Secrétariat de l'OMPI au moins deux mois avant la session de l'IGC, de préférence par courrier électronique à l'adresse grtkf@wipo.int.

Une organisation peut aussi obtenir une accréditation sur décision de l'Assemblée générale. Veuillez contacter le Secrétariat si vous souhaitez obtenir des informations sur cette procédure.

4. Date limite pour l'envoi du formulaire de demande par les personnes souhaitant obtenir une assistance financière au titre du Fonds de contributions volontaires

Aux fins du financement éventuel de la participation du demandeur à la cinquante-troisième session de l'IGC, le présent formulaire doit parvenir au Bureau international de l'OMPI rempli, et dûment signé, **le 2 janvier 2026 au plus tard**.

La cinquante-troisième session de l'IGC se tiendra du 16 au 25 septembre 2026.

Mél. (pour les formulaires signés et numérisés uniquement) : grtkf@wipo.int

Adresse postale du Bureau international de l'OMPI :

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
Division des savoirs traditionnels
34, chemin des Colombettes, 1211 Genève 20 (Suisse).

PARTIE A

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OBSERVATEUR PRÉALABLEMENT ACCRÉDITÉ PAR LE COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE OU PAR L'OMPI

1. Nom officiel de l'organisation accréditée ayant le statut d'observateur :

.....

2. Communautés locales ou autochtones ou détenteurs ou dépositaires traditionnels de savoirs traditionnels ou d'expressions culturelles traditionnelles représentés par l'organisation accréditée ayant le statut d'observateur :

.....

.....

.....

3. Adresse officielle de l'organisation accréditée ayant le statut d'observateur :

.....

.....

.....

4. Mél. :

5. N° de téléphone fixe ou mobile : 6. Tlcp. :

7. Prénom et nom du principal représentant de l'organisation accréditée ayant le statut d'observateur :

Prénom :

Nom :

8. Accréditation obtenue

☐ en qualité d'observateur permanent auprès de l'OMPI; ou

☐ en qualité d'observateur *ad hoc* auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

9. DÉCLARATION DU PRINCIPAL REPRÉSENTANT DE L'OBSERVATEUR ACCRÉDITÉ
REPRÉSENTANT UNE COMMUNAUTÉ LOCALE OU AUTOCHTONE OU LES
DÉTENTEURS OU DÉPOSITAIRES TRADITIONNELS DE SAVOIRS TRADITIONNELS OU
D'EXPRESSIONS CULTURELLES TRADITIONNELLES

Je, soussigné(e)

Mademoiselle/Madame/Monsieur.....,

en ma qualité de représentant à la cinquante-troisième session de l'IGC et demandeur d'une assistance au titre du Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées en vue d'obtenir le financement de ma participation à la session précitée,

ai pris note de toutes les conditions prescrites concernant le fonctionnement du fonds qui figurent dans l'annexe du document WO/GA/32/6 tel que modifié par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa trente-neuvième session², tenue du 20 au 29 septembre 2010.

Je déclare que

Mademoiselle/Madame/Monsieur.....

est membre de notre organisation et est en mesure de participer efficacement et de contribuer à l'IGC, en partageant par exemple son expérience dans ce domaine et en faisant état des préoccupations des communautés locales et autochtones ou d'autres détenteurs ou dépositaires traditionnels de savoirs traditionnels ou d'expressions culturelles traditionnelles.

J'ai bien noté que la demande concernant

Mademoiselle/Madame/Monsieur.....

peut être rejetée, sans possibilité de recours de sa part, ou reportée pour la session suivante de l'IGC.

Dans ce dernier cas, je comprends que le Secrétariat de l'OMPI présumera que la demande de Mademoiselle/Madame/Monsieur.....

est maintenue pour la session suivante, sauf si le demandeur ou observateur accrédité, dont je suis le représentant principal, retire la demande par écrit.

Déclaration faite à, le

Signature :

² Voir les paragraphes 214 à 218 du document [WO/GA/39/14 Prov.](#), Projet de rapport de l'Assemblée générale (trente-neuvième session).

PARTIE B

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR SOUHAILANT OBTENIR UNE ASSISTANCE AU TITRE DU FONDS DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

10. Prénom :

Nom :

11. Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐

12. Nationalité :

13. Lieu de résidence **et** adresse postale :

.....
.....
.....

14. Mél. :

15. N° de téléphone fixe ou mobile : 16. Tlcp. :

17. Activités témoignant de votre intérêt pour les questions traitées par le comité

.....
.....
.....
.....

18. Avez-vous déjà participé à des sessions de l'IGC ou à des réunions du Groupe de travail intersessions de l'IGC?

Oui ☐ Non ☐

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les sessions/réunions et les années concernées.

.....
.....
.....

19. Quelles sont les raisons de votre demande d'assistance financière au titre du fonds?

.....

.....

.....

.....

.....

20. DÉCLARATION DU DEMANDEUR :

Par la présente, je déclare avoir été dûment désigné par (indiquer le nom de l'organisation)

.....

en qualité de représentant à la cinquante-troisième session de l'IGC et demandeur d'une assistance au titre du Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées en vue d'obtenir le financement de ma participation à la session précitée;

J'ai pris note de toutes les conditions prescrites concernant le fonctionnement du fonds qui figurent dans l'annexe du document WO/GA/32/6 tel que modifié par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa trente-neuvième session³, tenue du 20 au 29 septembre 2010.

Je déclare être membre de l'organisation précitée ayant le statut d'observateur et être en mesure de participer efficacement et de contribuer à l'IGC, en partageant mon expérience dans ce domaine et en faisant état des préoccupations des communautés autochtones et locales ou d'autres détenteurs ou dépositaires traditionnels de savoirs traditionnels ou d'expressions culturelles traditionnelles.

J'ai bien noté que ma demande peut être rejetée sans possibilité de recours.

Déclaration faite à, le

Signature :

³ Voir les paragraphes 214 à 218 du document [WO/GA/39/14 Prov.](#), Projet de rapport de l'Assemblée générale (trente-neuvième session).

PARTIE C

Curriculum Vitae